

la lettre énergétique

les infos de votre conseillère en énergie

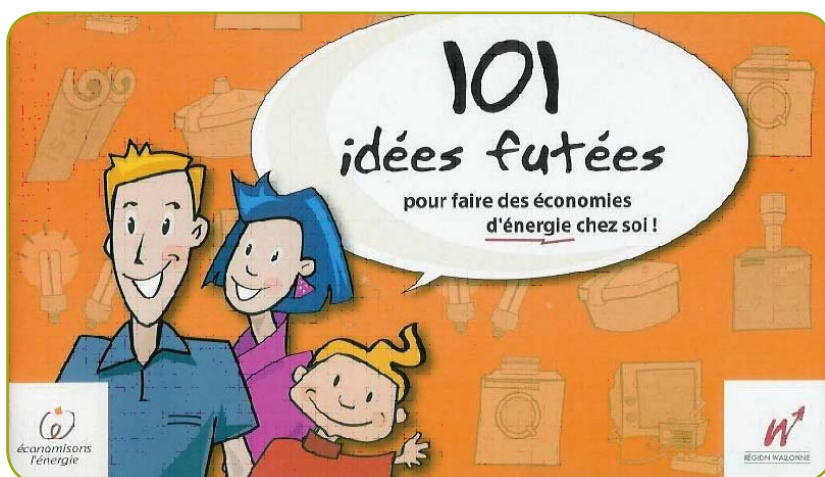
Voici déjà la deuxième lettre énergétique ! Le mois passé, nous abordions l'ordre par lequel les actions doivent être entreprises. Tout le monde est donc au courant :

la première mesure à prendre est de changer ses habitudes afin de consommer moins. D'où le thème de cette lettre énergétique :

Changer ses habitudes ? Facile à dire ...

Malheureusement, beaucoup pensent que pour réduire davantage leur facture énergétique, ils devront vivre dans des pièces sous - chauffées, avoir froid et s'écrocher les yeux en lisant sans lampe. Balayons ces idées fausses ! Changer ses habitudes en matière de consommation d'énergie n'est pas toujours synonyme d'inconfort.

Savez-vous par exemple qu'une prise branchée consomme de l'énergie, même quand l'appareil ne fonctionne pas ? Placez donc une multiprise avec interrupteur, ou mieux, débranchez toutes vos prises, et vous verrez votre consommation électrique annuelle diminuer de 6%, ce qui correspond à l'heure actuelle à 15 € par an pour une famille de 4 personnes.



Pour avoir d'autres infos de ce type, venez chercher la brochure « **101 idées futées** » auprès de votre conseillère en énergie ou au guichet de l'énergie le plus proche. C'est un concentré de bons conseils faciles à mettre en œuvre.

Si vous voulez qu'un spécialiste vous aide à faire les bons choix dans votre maison, vous pouvez aussi demander un audit énergétique de votre maison. Dans certains cas, cet audit est même remboursé à 100% ! Vous recevrez un avis contenant des informations sur le

comportement énergétique de votre habitation (isolation, ventilation, chauffage, production d'eau chaude), des propositions d'améliorations, une estimation des économies etc. N'hésitez pas à demander votre brochure auprès de votre conseillère en énergie !

A afficher sur le frigo (de classe énergétique A, le frigo, bien entendu ...)

Le pense-bête malin



■ **Guidances sociales énergétiques du CPAS :**

Permanences les mardis et vendredis de 13h à 16h30 ;
Rue de l'Ermitage, 16 à 4400 Flémalle.

■ **Conseillère en énergie : Marie ANDRE**

Permanences le mardi matin de 9h à 12h et le jeudi après-midi de 14h à 18h30 ;
Possibilité de prendre rendez-vous en dehors de ces heures ;
Grand' Route, 302-304 à 4400 Flémalle (1er étage) ;
Téléphone : 04/ 234 89 17 ;
E-mail : conseil.energie@flemalle.be.

■ **Guichets de l'énergie en Province de Liège:**

Liège : Rue des Croisiers, 19 à 4000 Liège, téléphone : 04/ 223 45 58 ;
Huy : Place Saint-Séverin, 6 à 4500 Huy, téléphone : 085/ 21 48 68 ;
Eupen : Rathausplatz, 2 à 4700 Eupen, téléphone : 087/ 55 22 44.